

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19866 / 102283
Vetrotech Saint-Gobain International AG, 1680 Romont FR
fabrication de verre anti-feu.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
55 H, 15 F
01.01.2012–31.12.2015 (Renouvellement/modification)
- 11-19871 / 100026
Vetrotech Saint-Gobain (International) AG, Saint-Gobain Glass Solutions Suisse,
1680 Romont FR
découpe du verre (ligne industrielle, façonnage bilatéral, perçage CNC, four de
trempe).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-19860 / 100396
BTG Eclépens SA, 1312 Eclépens
sablage, projection plasma (PBM), rectifiage et maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
74 H
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 11-19856 / 102139
PostLogistics SA Transport, 1310 Daillens Base Col
transport et UMLA
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19870 / 100035
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont FR
production Tetra Recart.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H
01.12.2011–30.11.2014 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 11-19863 / 111422
MAT Securitas Express AG, 1052 Mont-sur-Lausanne
Transports des valeurs, Disposition, Trésor: Concerne les cantons VD et FR.
besoins spéciaux de consommation
8 H, 1 F
01.09.2011–31.08.2014 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19862 / 111236
Fondation Transport handicap Vaud, 1052 Mont-sur-Lausanne
chauffeurs; transport de personnes à mobilité réduite.
besoins spéciaux de consommation
6 H, 1 F
29.02.2012–28.02.2015 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19857 / 101691
PRECI-DIP SA, 2800 Delémont
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.02.2012–31.01.2015 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-19869 / 100035
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont FR
ntervention de dépannage sur la ligne de production Tetra Recart.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 11-19858 / 100563
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe
production de café soluble, services généraux (mai
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
84 H, 1 F
01.01.2011–31.12.2013 (Modification)

- 11-19859 / 100418
 Durafourg SA, 1004 Lausanne
 seteur des 9 cellules robotisées (14 robots)
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 12 H
 29.02.2012–28.02.2015 (Renouvellement)

- 11-19867 / 100829
 Industrie de pierres scientifiques Hrand Djevahirdjian S.A. Monthey,
 1870 Monthey
 fabrication des pierres (FP)
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
 21 H
 29.02.2012–28.02.2015 (Renouvellement)

- 11-19868 / 100829
 Industrie de pierres scientifiques Hrand Djevahirdjian S.A. Monthey,
 1870 Monthey
 four à calciner
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
 12 H
 29.02.2012–28.02.2014 (Renouvellement)

- 11-19872 / 101259
 Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
 Département Maintenance Process BDS
 horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
 12 H
 01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

13 décembre 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:
 Direction du travail